



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

10 octobre 2023

### **CNR, sa filiale Vensolair et le Groupe SALINS s'allient pour accélérer le déploiement du solaire photovoltaïque sur le territoire français**

CNR (Compagnie Nationale du Rhône), 1<sup>er</sup> producteur français d'électricité 100 % renouvelable, et sa filiale Vensolair officialisent la signature d'un partenariat énergétique structurant avec le Groupe SALINS, 1<sup>er</sup> producteur français de sel, pour accélérer le développement du solaire photovoltaïque en France. L'alliance nouée entre ces acteurs industriels vise à développer de nouvelles centrales photovoltaïques au sol sur des sites appartenant au Groupe SALINS, par ailleurs second propriétaire foncier de France. A travers ce partenariat, le Groupe CNR ambitionne de développer un potentiel photovoltaïque de 100 mégawatts crête (MWc) dans l'arc méditerranéen et le département de la Meurthe-et-Moselle, et de lancer un programme expérimental de production agrivoltaïque sur des salins.

#### **Un ancrage territorial et une culture industrielle commune mis au service de la transition énergétique**

Le partenariat noué entre le Groupe CNR et le Groupe SALINS vient concrétiser la collaboration de deux acteurs durablement engagés dans la transition énergétique des territoires et la décarbonation de l'économie française. Il s'inscrit pleinement dans la dynamique impulsée par la loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables du 10 mars 2023, qui encourage le développement de nouvelles installations de production d'électricité renouvelable sur des sites dégradés ou fortement anthropisés.

Le Groupe SALINS met à disposition du Groupe CNR une douzaine de sites localisés sur l'arc méditerranéen ainsi que dans le département de la Meurthe-et-Moselle, essentiellement composés de délaissés fonciers, de friches, de sites de production de sel aujourd'hui inexploités, mais également de terrains propices à l'agrivoltaïsme. La reconversion de ces terrains anthropisés permettra d'accueillir de nouvelles centrales photovoltaïques au sol développées, construites et exploitées par les équipes de CNR et de sa filiale Vensolair. Inscrit dans la durée, l'accord signé prévoit que le Groupe SALINS puisse entrer au capital des projets photovoltaïques développés, faisant de ce partenariat foncier un véritable partenariat énergétique.

#### **Une première française : étudier l'apport du photovoltaïque sur des parcelles exploitées pour la production de sel de mer**

La collaboration entre le Groupe CNR et le Groupe SALINS prévoit également le lancement d'un programme de recherche expérimental d'agrivoltaïsme sur des salins en exploitation. Il permettra d'étudier si l'installation de panneaux solaires au-dessus de bassins de concentration est bénéfique pour la production de sel. La confluence du Rhône avec la mer Méditerranée, trait d'union naturel entre les deux entreprises, sera le creuset de cette toute première expérimentation française qui devrait être lancée courant 2024.

#### **Conjuguer développement des énergies renouvelables et préservation de la biodiversité**

Les activités du Groupe SALINS et de CNR sont en prise directe avec des espaces riches en biodiversité, qu'il s'agisse des étendues littorales salines ou du cours naturel du Rhône dont ces entreprises assurent la gestion. Cette culture de la préservation du patrimoine naturel comme de sa mise en valeur guidera le développement et la conception des projets photovoltaïques.

**Laurence Borie-Bancel, Présidente de CNR :**

*« Nos deux entreprises utilisent le soleil, l'eau et le vent pour la production de sel et d'électricité. Notre rapprochement autour de l'énergie photovoltaïque allait de soi et nourrit une ambition commune pour la transition écologique. »*

**Hubert François, Président du Groupe SALINS :**

*« Concourir à la décarbonation de la France est une évidence pour le Groupe Salins. Parce que nous partageons avec CNR des valeurs identiques, notre partenariat photovoltaïque était naturel »*



*M. Hubert FRANCOIS, Président du Groupe SALINS, Mme Laurence BORIE-BANCEL, Présidente de CNR*



*Le salin de Salin-de-Giraud (Arles - Bouches-du-Rhône) et le Rhône*

---

## CONTACTS PRESSE

CNR – Romain JACQUET – [r.jacquet@cnr.tm.fr](mailto:r.jacquet@cnr.tm.fr) – 06 74 79 10 00  
Groupe SALINS – Frédéric PLANCQUEEL - [fplancqueel@salins.com](mailto:fplancqueel@salins.com)

### À PROPOS DU GROUPE CNR

**CNR (Compagnie Nationale du Rhône)** est le 1<sup>er</sup> producteur français d'électricité 100 % renouvelable avec une puissance installée de 4 000 MW. Elle transforme l'énergie de l'eau du Rhône dont elle détient la concession depuis 1934 et valorise l'énergie du vent et du soleil avec 118 parcs éoliens et photovoltaïques sur le territoire national. Cette activité d'énergéticien lui permet de financer le développement de ses deux autres missions historiques - la gestion de la navigation et le développement du transport fluvial, l'irrigation des terres agricoles – et ses missions d'intérêt général (Plans 5Rhône). CNR est la seule société anonyme d'intérêt général en France. Son capital est majoritairement public (183 collectivités locales et établissements publics, groupe Caisse des Dépôts) avec ENGIE comme actionnaire industriel de référence.

**Vensolair**, filiale détenue à 100 % par CNR, développe et construit des parcs éoliens et photovoltaïques sur le territoire national. Ses équipes sont réparties entre le siège à Montpellier et les agences de Bordeaux, Rouen et Rennes.

### À PROPOS DU GROUPE SALINS

Le Groupe SALINS existe depuis plus de 160 ans et compte aujourd'hui 2200 collaborateurs qui œuvrent chaque jour, dans une démarche de développement responsable, pour offrir un sel de grande qualité et contribuer au succès des clients industriels et à la satisfaction des consommateurs. Le Groupe SALINS est l'un des principaux saliniers européens et le seul pur salinier en se consacrant exclusivement à la production et à la commercialisation de sel. Il est également l'unique acteur européen à maîtriser et à mettre en œuvre les 3 techniques de production du sel : solaire, thermique et minière. Il peut fournir du sel sous toutes ses formes, brutes ou élaborées, et pour toutes les applications : alimentation humaine, agriculture, chimie, déneigement, traitement de l'eau et autres activités industrielles.

Le Groupe SALINS concourt par son activité quotidienne au maintien et au développement de la biodiversité en France et participe à différents programmes avec des ONG pour la protection de la nature.